

Idées sur la justice et sur le droit

1. Critique de la justice

La justice manque de moyens matériels et humains. En conséquence la justice est très lente : un procès peut durer dix ans, ce qui est absurde. D'ailleurs la France est très souvent condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour délai déraisonnable. Pour le pays des droits de l'homme c'est une honte . Mais une justice plus rapide serait peut-être une justice expéditive : il faut donc trouver un juste milieu entre qualité et efficacité dans l'intérêt du justiciable (et du contribuable dans une certaine mesure).

2. Le juge d'instruction

Le juge d'instruction est une institution à part dans la procédure pénale française. De nombreux pays ne connaissent pas le juge d'instruction. Pour certains c'est un homme seul tandis que pour d'autres c'est l'homme le plus puissant de France bien que les deux ne soient pas nécessairement contradictoires. Il accomplit un travail de fourmi et certaines instructions durent plusieurs années. Il faut avoir une position tranchée sur le fait de savoir si le juge d'instruction dispose de moyens exorbitants ou si ses moyens sont insuffisants rapport à la mission qui lui est confiée.

Transition : son travail peut être annulé pour un vice de forme, en effet le droit est très procédurier.

3. La procédure

Certains avocats se spécialisent dans la procédure pour guetter les erreurs de la partie adverse ou du juge d'instruction. S'interroger sur le caractère éthique de telles pratiques. Rappeler néanmoins que la procédure est avant tout une garantie pour le justiciable : il peut être de bon ton de prononcer sur un ton déclamatoire « Forme, sœur jumelle de la liberté ».

4. La loi

La loi doit être la même pour tous (possible rappel des privilèges de juridictions sous l'Ancien Régime). Regretter que ce ne soit pas toujours le cas en pratique. La théorie du complot peut ici se décliner de différentes façons : contre les politiques, contre les francs-maçons (souvent les mêmes).

Les lois sont de moins en moins claires en France. Utiliser la théorie de l'âge d'or pour regretter le style dépouillé et quasi-parfait des rédacteurs du Code civil (citer Portalis). Des articles écrits il y a deux cent ans sont encore applicables aujourd'hui,

ce qui est absolument remarquable alors que les pratiques ont beaucoup évolué. S'interroger sur la tendance nouvelle qui consiste à légiférer dans chaque domaine au lieu d'appliquer le droit commun. Citer Internet. Encore une fois il existe sûrement un juste milieu à trouver.

Quand on fait une nouvelle loi, on élimine pas la précédente mais on superpose (l'image du mille-feuilles est appréciée). Ce phénomène introduit beaucoup de complexité et permet parfois de recourir à des lois très anciennes qui n'ont pas été abrogées. La loi Falloux par exemple.

5. La jurisprudence

Les arrêts de la Cour de cassation sont lapidaires, parfois moins de dix lignes. Alors que dans d'autres pays, les décisions sont très longues. Cela s'explique par les traditions qui varient d'un pays à l'autre. Le langage utilisé n'est pas toujours très clair : on dirait souvent du vieux français d'ailleurs. De façon générale savoir que le droit a son propre langage. C'est la première chose qu'un juriste doit maîtriser car une bonne idée ne sert à rien si elle ne peut pas être exprimée correctement. Les contre-sens sont vite faits en droit. Bien connaître la jurisprudence est essentiel. Se demander s'il vaut mieux connaître bien les textes ou bien la jurisprudence : en général les deux sont complémentaires car la jurisprudence éclaire le texte.

6. Les droits

En France il existe pas un droit mais des droits qui ont chacun leur spécificité.

Le droit du travail est extrêmement protecteur des salariés.

La SAS est une forme sociale très souple mais qui peut aussi s'avérer dangereuse si l'on ne fait pas attention à ce qu'on met (et surtout à ce qu'on ne met pas) dans les statuts.

Le droit administratif est surtout prétorien : la jurisprudence est foisonnante.

Les sources du droit sont hiérarchisées (citer la pyramide de Kelsen).